

## Mode d'emploi



**SPEED PLURI AUT**

**CE**

**N° de cde. 6010322**

## **INDEX**

<b>1. Sécurité</b>	<b>3</b>
<b>2. Contrôle préliminaire</b>	<b>3</b>
<b>3. Conditions d'utilisation</b>	<b>3</b>
<b>4. Installation</b>	<b>4</b>
<b>5. Branchements électriques</b>	<b>4</b>
<b>6. Contrôles périodiques</b>	<b>5</b>
<b>CE Déclaration de Conformité</b>	<b>6</b>

Via Enrico Fermi, 27  
37047 San Bonifacio  
(Verona) - ITALY  
Tel. +39 045 6102379  
Fax +39 045 7614264  
e-mail: sales@citypumps.com  
<http://www.citypumps.com>

*Ces pompes sont conseillées pour pomper des eaux claires ou légèrement sales. Leur emploi est subordonné aux prescriptions des lois locales en vigueur.*

**Avant l'installation et l'utilisation, lire attentivement les instructions données ci-après. Le Constructeur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommage causés par la négligence ou la non observation des instructions décrites dans cette notice ou à la utilisation dans des conditions différentes de celles qui sont indiquées sur la plaque. Il décline également toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation impropre de l'électropompe.**

En cas de stockage, ne pas poser de poids ou d'autres cartons sur les mêmes.

## **1. Sécurité**

**Avant toute intervention de contrôle ou d'entretien, couper l'alimentation électrique de l'installation et débrancher la prise.**

Les électropompes sont conformes aux Directives 98/03/CEE, 73/23/CEE, 89/336/CEE, 2000/14/CEE ainsi qu'aux dernières modifications. Avant l'installation, contrôler que le circuit électrique soit équipé de mise à la terre et qu'il soit conforme aux normes en vigueur. Elles ne sont pas adaptées au pompage de liquides inflammables ou pour fonctionner dans des lieux présentant un risque d'explosion. Éviter le contact entre l'alimentation électrique et le liquide à pomper. Ne pas modifier les composants de l'électropompe.

**En aucun cas l'électropompe ne doit être soulevée ou transportée par le câble d'alimentation ou par celui du flotteur : la soulever par la poignée prévue à cet effet.**

Ne pas utiliser la pompe dans les piscines, les bassins de jardin et lieux similaires quand des personnes y sont immergées.

## **2. Contrôle préliminaire**

Extraire de l'emballage et en vérifier l'intégrité. Vérifier par ailleurs que les données de la plaque correspondent aux caractéristiques désirées. En cas d'anomalie, contacter immédiatement le fournisseur en signalant la nature des défauts.

### **ATTENTION!**

**En cas de doute sur la sécurité de la machine, ne pas l'utiliser.**

## **3. Conditions d'utilisation**

Température max. du liquide: +40°C. (+50°C x **SECURITY G**).

Densité max. du liquide pompe: 1,1 kg/dm<sup>3</sup>.

Variation de tension admissible: +/- 5% (en cas de tension monophasée 220 à 240 V et de tension triphasée 380 à 415 V, il faut les considérer comme valeurs admises)

Classe de protection: IP 68.

Profondeur max; d'immersion: 2 m (**ASTRO 30**), 3 m (**SPEED, SPEED MOP**), 5 m (**SPEED PLURI, SPEED SS, ASTRO 50/1-80/1, DRENO, SECURITY**), 10 m (**SECURITY G**).

Niveau minimum de vidage: 2 mm (**SPEED MOP**), 9 mm (**ASTRO 30**), 14 mm (**SPEED**), 15 mm (**SPEED SS, ASTRO 50/1-80/1, DRENO, SECURITY, SECURITY G**), 30 mm (**SPEED PLURI**).

Diamètre max. des corps solides aspirés: 5 mm (**SPEED MOP**), 10 mm (**SPEED, SPEED SS, ASTRO, DRENO, SECURITY, SECURITY G**), 0,35 mm (**SPEED PLURI**).

Pour le service discontinu, la température du liquide peut atteindre +60°C.

## 4. Installation

L'installation est une opération qui peut se révéler relativement complexe. Elle doit donc être effectuée par des installateurs compétents et autorisés.

### ATTENTION!

**Durant l'installation, observer toutes les dispositions de sécurité prévues par les organismes compétents et dictées par le bon sens.**

Ne pas négliger le risque de noyade si l'installation doit être effectuée dans un puits à une certaine profondeur. Contrôler qu'il n'y ait pas d'émanations dangereuses ou de gaz toxiques dans l'atmosphère de travail. Prendre toutes les précautions nécessaires, en cas de soudure, pour éviter les risques d'explosion. Ne pas négliger le risque d'infections et respecter les précautions hygiéniques et sanitaires prescrites par les normes. Si le fond du puits, ou la surface sur laquelle est posée la pompe, est irrégulier et s'il y a risque d'accumulation de gravier, débris, boue, etc., intervenir en réalisant une base d'appui régulière et surélevée. Le tuyau de refoulement peut être aussi bien rigide que flexible, à condition de garantir une section de passage non inférieure à celle de la bride de refoulement de la pompe. Pour éviter le reflux du collecteur d'évacuation, installer un clapet anti-retour après le refoulement de la pompe. Si la pompe est installée dans un puisard, les dimensions minimales de celui-ci doivent être de 350x350x350 mm (**SPEED, SPEED SS, SPEED MOP, SPEED PLURI, ASTRO 30**), 450x450x450 mm (**ASTRO 50/1-80/1, DRENO**), 500x500x500 mm (**SECURITY**). Il est possible de varier le niveau de mise en marche et d'arrêt de la pompe en allongeant ou en raccourcissant la longueur libre du flotteur. Pour le refroidissement correct du moteur, il est bon que le niveau de l'eau ne descende pas au-dessous de 160 mm (**DRENO**), 190 mm (**SECURITY, SECURITY G**).

## 5. Branchements électriques

Elles sont livrées prêtes pour le branchement.

### ATTENTION!

**L'installateur est tenu d'effectuer le branchement dans le respect des normes en vigueur dans le pays d'installation.**

**Avant d'effectuer les connexions, s'assurer qu'il n'y a pas de tension aux extrémités des conducteurs u secteur.**

Vérifier la correspondance entre les données de la plaque d'identification et les valeurs nominales du secteur. Effectuer le branchement en s'assurant que le circuit dispose d'une mise à la terre efficace selon le schéma situé sous le couvercle de la barrette de connexion ou sur la plaque d'identification. Le conducteur de mise à la terre doit être plus long que les conducteurs de phase et doit être branché en premier durant le montage et débranché en dernier en phase de démontage. Il est vivement conseillé d'installer un disjoncteur différentiel. Dans les pompes monophasées jusqu'à 1,5 kW me moteur est protégé contre les surcharges par un dispositif thermique (fusible) inséré dans le bobinage. La protection des moteurs triphasés doit être prévu et installé par l'utilisateur. Pour les pompes triphasées, le sens de rotation peut se révéler inversé; dans ce cas le débit distribué est sensiblement inférieur par rapport au débit nominal. Le sens de rotation correct s'identifie en tenant la pompe soulevée par la poignée : au démarrage on sentira une réaction dans le sens des aiguilles d'une montre (opposé au sens de la flèche). Pour inverser le sens de rotation, il suffit d'invertir deux phases entre elles

**Réparer ou faire réparer la pompe par du personnel non autorisé par le Constructeur entraîne la perte de la garantie et signifie utiliser des équipements peu sûrs et potentiellement dangereux.**

#### **ATTENTION!**

**Toute altération peut réduire les performances de la pompe et représenter un danger pour les personnes et/ou les choses.**

S'il y a risque de gel, vider le puisard ou enlever la pompe et la déposer dans un lieu adéquat.

## **6. Contrôles périodiques**

**Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée et qu'il n'y a pas de risque de connexions accidentelles.**

Il est conseillé de vérifier périodiquement. L'état des câbles et des garnitures passe-câble, spécialement dans les points de fixation. L'usure de la roue, sous peine d'une baisse des performances ; pour son remplacement, contacter le revendeur. La propreté de crépine d'aspiration. L'emploi de la pompe en présence d'eaux dures ou avec une grande quantité de sable en suspension peut réduire considérablement a durée de vie du joint d'étanchéité mécanique.

## CE Déclaration de Conformité

Nous déclarons, sous notre responsabilité pleine et entière, que le produit en objet est conforme à ce qui est prévu par les directives communautaires suivantes, y compris les dernières modifications:

**98/027/CEE, 73/23/CEE, 89/336/CEE, 2000/14/CEE**

San Binifacio, 15/03/2004

City Pumps srl  
Amministratore Unico  
Alessandra Pedrollo